

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou lot



Délimitation du PAP et des zones du PAG



Courbes de niveau
 terrain existant
 terrain remodelé

Nombre de niveaux
 nombre de niveaux plaines
 nombre d'étages en mitant
 +1,2,...,R
 nombre de niveaux sous combles
 +1,2,...,S
 nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions
 hauteur maximale de n étages
 hauteur à l'encadrement des fenêtres
 Hmax
 hauteur au faite de la toiture

Types, dispositions et nombre des constructions

oc constructions en ordre congru
 oac constructions en ordre non congru
 x-mi x-maisons isolées
 x-cm x-cités
 x-cmb x-maisons jumelées
 x-cmb x-maisons en bande

Types et nombres de logements
 x-u x-logements de type unifamilial
 x-b x-logements de type bifamilial
 x-c x-logements de type collectif

Formes de toiture
 tp toiture plate
 tv (y%<-x%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
 tr (y%<-x%) orientation du faite

Gabarit des immeubles (plan / coupe)

alignement obligatoires pour constructions destinées au séjour prolongé
 alignement obligatoires pour constructions destinées au séjour prolongé
 alignement obligatoires pour dépendances
 limites de surfaces constructibles pour dépendances
 limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
 limites de surfaces constructibles pour avertis-croix

Délimitation des lots / îlots

lot projeté
 terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

min.% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
 max.% pourcentage maximal et minimal en surface construite brute de logement par construction
 (%) pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

EVp espace vert privé
 EV public espace vert public
 ADP aire de jeux ouverte au public
 ADE espace extérieur pourvue être scellé
 voie de circulation motorisée
 espace couvert être dédié au stationnement
 chemin piéton / piste cyclable / zone piéenne
 voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

serveur de type urbain
 servitude écologique
 servitude de passage
 élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

référation à ciel ouvert pour eaux pluviales
 canalisation pour eaux pluviales
 fossé couvert pour eaux pluviales

Légendes complémentaires

canalisation pour eaux usées résidentes
 terrain remodelé

COUPE A - A

12,32 m
 14,00 m
 3,00 m
 12,28 m

0,50 m
 max. 7,00m
 max. 12,00m

12,28 m
 14,00 m
 3,00 m
 12,28 m

0,50 m
 max. 7,00m
 max. 12,00m

COUPE B - B

12,28 m
 14,00 m
 3,00 m
 12,28 m

0,50 m
 max. 7,00m
 max. 12,00m

12,28 m
 14,00 m
 3,00 m
 12,28 m

0,50 m
 max. 7,00m
 max. 12,00m

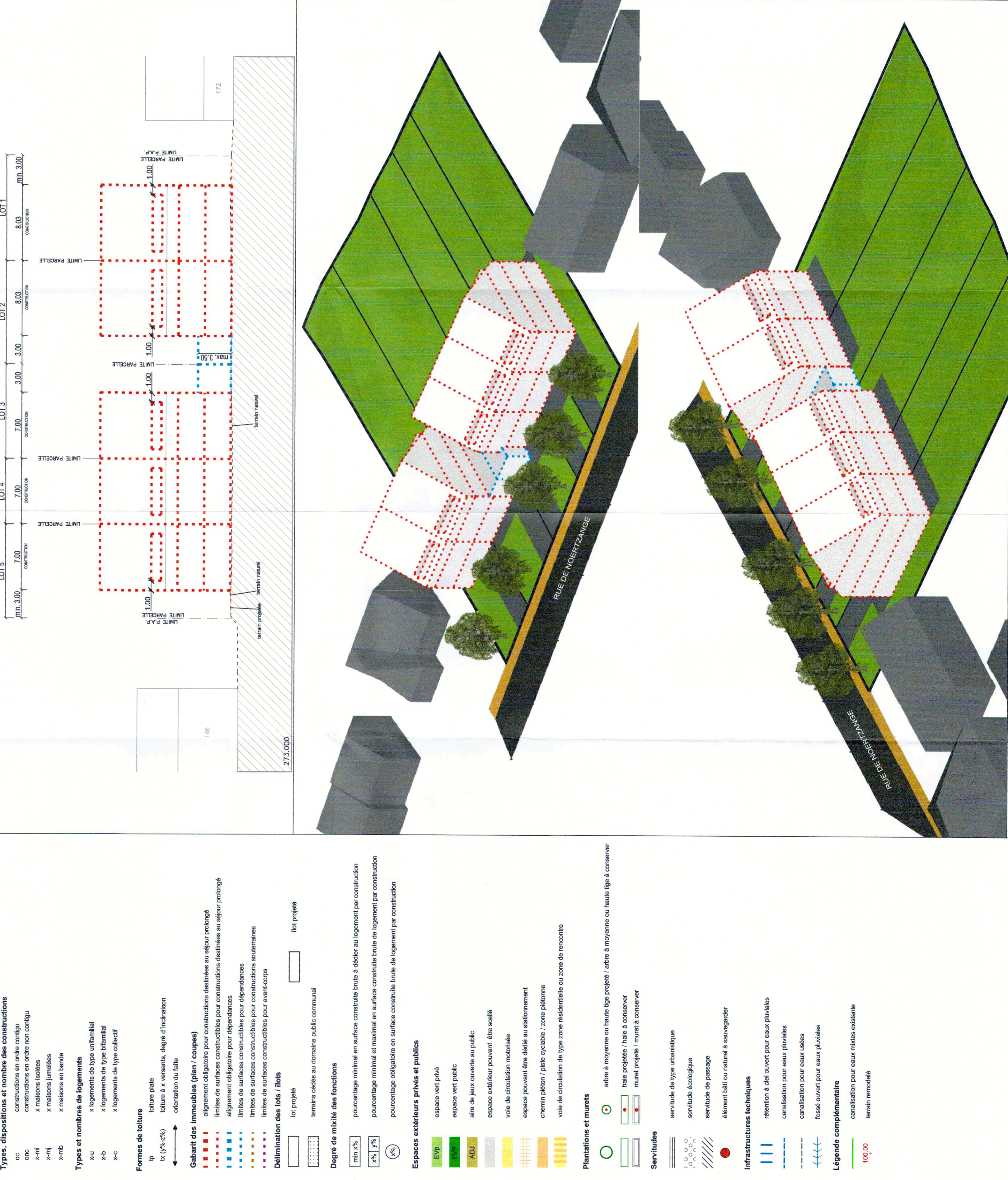
COUPE C - C

min. 3,00 m
 7,00 m
 3,00 m
 8,03 m
 8,03 m
 3,00 m
 3,00 m
 8,03 m
 min. 3,00 m

0,50 m
 max. 7,00m
 max. 12,00m

0,50 m
 max. 7,00m
 max. 12,00m

LOT 1	LOT 2	LOT 3	LOT 4	LOT 5	LOT 6
112	5.40 ares	142	3.38 ares	98	1.00 ares
187	1-mj	233	1-mb	180	1-mb
12 (30°-45°)	12 (30°-45°)	12 (30°-45°)	12 (30°-45°)	12 (30°-45°)	12 (30°-45°)
Hc:7,00 Hf:12,00	Hc:7,00 Hf:12,00	Hc:7,00 Hf:12,00	Hc:7,00 Hf:12,00	Hc:7,00 Hf:12,00	Hc:7,00 Hf:12,00
IH+1C	IH+1C	IH+1C	IH+1C	IH+1C	IH+1C



Le présent document a été déposé
 et approuvé par le Ministre de l'Énergie
 le 11/04/2014

Réf. N° : DSCEMURJLC
 Le présent document fait partie de l'avis
 de la Cellule d'évaluation émise lors de la
 séance du 05.03.2014

01/ROUTE141023 - P.A.P. 2 rue de Noertzange à Kay/Pérel (141023-101e.dwg)

INDICE	DESSINE	DATE	CONTRÔLE	MODIFICATION
c	ERE	27.08.2015	MUR	Modification des coupes
d	ERE	17.08.2015	MUR	Mise à jour
e	ERE	29.06.2015	MUR	Modification des coupes et 3D
b	ERE	26.06.2015	MUR	Ajout des dépendances lots 2 et 3
a	ERE	04.03.2015	MUR	Ajout alignement obligatoire lot 1 & 5

M.OUVRAGE : FONCIERE

Dessiné par : RHO
 Date : 23.12.2014

Contrôlé par : MUR
 Date : 23.12.2014

Responsable : MUR
 Date : 23.12.2014

Echelle : 1 / 250

N° DU PLAN : 141023-1/01e
 PROJET

Bureau d'Etudes et de Services Techniques
 2, rue des Sarpins L-2513 Semmangeberg
 T.él. : +352 74 34 999
 F.ax : 349453
 E-mail : best@best.lu

